

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 mai 2020

COVID-19

Vers une reprise économique en Île-de-France

Le groupe de travail constitué avec les services de l'Etat et du conseil régional, de la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France avec l'accompagnement du cabinet EY-Parthenon a permis d'effectuer une analyse approfondie de la situation économique en Île-de-France au moment du déconfinement.

Etude : 63% des entreprises ont connu un arrêt total de leur activité durant le confinement

Le groupe de travail a réalisé une analyse de la situation économique des filières et des territoires basée sur un sondage adressé aux entreprises par la CCI Paris Île-de-France et la CRMA entre le 20 avril et le 03 mai. L'analyse des 5 000 réponses d'entrepreneurs franciliens (TPE/PME, commerçants et artisans) fait ressortir que 63% des entreprises interrogées ont connu un arrêt total de leur activité, et tout particulièrement :

- près de 90% pour les filières Immobilier et Tourisme (dont hôtels, cafés et restaurants) ;
- près de 3/4 des filières commerce de détail non alimentaire et services de proximité, ainsi que les industries culturelles.

La moitié des répondants estime à plus de 6 mois leur retour à la normale, en particulier plus de la moitié des entreprises du tourisme, du commerce de gros, des industries culturelles, du commerce de détail et des services de proximité. A l'opposé, les entreprises du BTP et de la santé sont plus optimistes et la part des répondants indiquant un délai de plus de 6 mois descend à respectivement 37% et 35%.

Les différents retours ont permis d'évaluer le degré de criticité des freins déjà identifiés et de mettre en lumière les besoins remontés par les entreprises, en particulier des plus petites. Ceux-ci portent sur :

- l'accès aux équipements de protection individuelle, notamment les masques, dans la durée (mentionné par 58% des répondants) ;
- les besoins en trésorerie (43% des répondants) ;

- l'information sur les évolutions réglementaires, répondant aux incertitudes sur les consignes d'hygiène et de sécurité, la sécurisation du lieu de travail et les risques juridiques liés pour les chefs d'entreprises (26% des répondants) ;
- le besoin de digitalisation des entreprises, en particulier dans leurs activités commerciales (9% des répondants).

Certaines nouvelles mesures apportent déjà des solutions aux problématiques dégagées

Des actions ont déjà été menées, qui devraient lever certains obstacles à la reprise progressive de l'activité des entreprises :

- sur la trésorerie, avec un renforcement du dispositif du fonds de solidarité (notamment en ce qui concerne le second volet) ;
- sur les masques, avec la mise en ligne d'une plateforme nationale pour permettre aux TPE/PME d'acheter des masques de protection pour leurs salariés (<https://masques-pme.laposte.fr/>);
- sur les règles de sécurité à appliquer avec la publication de guides et de fiches conseil par métier par le ministère du travail, permettant aux employeurs de sécuriser les lieux de travail (<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/protéger-les-travailleurs-les-emplois-les-savoir-faire-et-les-compétences/protéger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-métiers-et-guides-pour-les-salariés-et-les-employeurs>);
- sur la réponse aux demandes individuelles de renseignement des entreprises sur les aides auxquelles leur situation leur donne droit, avec la mise en place par les chambres consulaires de cellules d'urgence destinées à traiter des flux importants de demandes.

Cependant, le retour des entreprises a permis de détecter des besoins complémentaires nécessaires afin de leur faciliter un retour à la normale dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit par exemple de la transformation numérique des plus petites entreprises, en particuliers les commerces et les artisans.

Lien vers l'étude : <https://bit.ly/3bzfKmt>

Contacts presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

CCI Paris – IDF

Virginie Naud – Tél. 01 55 65 47 17/ 06 89 69 23 50
vnaud@cci-paris-idf.fr

CMA – IDF

Bérengère HEDUIT - 01 53 33 53 04 –
berengere.heduit@cma-paris.fr
 @CMA_Paris